

Qualité de vie et santé au travail

Enjeux associés aux transformations organisationnelles et technologiques

Public concerné

- ▶ Responsables des ressources humaines
- ▶ Responsables/référents/chefs de projet Qualité de vie et santé au travail
- ▶ Responsables/référents/chefs de projet Digital et nouveaux modes de travail, télétravail
- ▶ Responsables d'équipe et managers
- ▶ Représentants du personnel et élus de différentes organisations syndicales
- ▶ Tous salariés intéressés

Durée

- ▶ 2 jours - 12h ; 1 webinar post-formation - 1h

Dates

- ▶ Voir sur notre site les dates des sessions formation-continue.parisnanterre.fr

Tarif

- ▶ 900 euros

Nombre de places

- ▶ 15 places

Inscription

- ▶ En ligne sur le site, rubrique Formations courtes formation-continue.parisnanterre.fr

En savoir plus

Tél. : 01 40 97 78 66

Objectifs pédagogiques

- ▶ Être sensibilisé aux enjeux, en termes de qualité de vie et de santé au travail, associés aux transformations organisationnelles, aux usages des technologies numériques en entreprise et au déploiement du télétravail ;
- ▶ Contribuer au développement de nouveaux modes de travail dans le respect de la qualité de vie et de la santé au travail, selon l'évolution des organisations de travail.

Compétences visées

- ▶ Conceptualiser le **bien-être**, la **qualité de vie** et la **santé au travail**, les **RPS**, leurs effets et les facteurs de risque ;
- ▶ Identifier les conséquences des **usages des technologies** au travail et en dehors des espace-temps de travail (addiction, droit à la déconnexion, etc.) ;
- ▶ Définir les formes de **télétravail** et en appréhender les conséquences ;
- ▶ Repérer les **nouveaux modes d'organisation du travail** et leurs retombées.

Prérequis

- ▶ Aucun



Intervenants

- ▶ Enseignants-chercheurs de l'Université Paris Nanterre : Anne-Marie Vonthron & Emilie Vayre, responsable de formation
- ▶ Ergonome : Alexandre Morais

Modalités de validation

- ▶ Cas pratiques

Certification

- ▶ Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de compétences

Modalités pédagogiques

- ▶ Formation en présentiel ;
- ▶ Phases d'apports théoriques, d'échanges, de partage d'expériences et ateliers réalisés au travers de cas pratiques et extraits vidéo ;
- ▶ Ateliers réalisés au travers de témoignages liés à la pratique professionnelle ;
- ▶ Webinar post-formation : retours d'expériences sur la base du transfert des connaissances et compétences acquises.

Le point fort de la formation

- ▶ Formation conçue en cohérence avec les besoins et les préoccupations émanant des professionnels de terrain.

Programme

- ▶ **Qualité de vie et santé au travail** : santé au travail, santé perçue, qualité de vie et bien-être au travail ; risques psychosociaux, situations de travail et changements ; diagnostics et évaluations relatives à la QVT et aux RPS.
- ▶ **Enjeux et conséquences des technologies numériques dans le cadre professionnel** : contexte de développement et normes organisationnelles ; conséquences des usages des technologies (sur le travail, la santé et la QVT) ; dispositifs de régulation et d'accompagnement de ces usages.
- ▶ **Enjeux et conséquences du télétravail** : contexte d'émergence et caractéristiques du télétravail ; conséquences du télétravail (sur le travail, la QVT, les relations de travail) ; culture d'entreprise, pratiques managériales et dispositifs d'accompagnement favorisant la réussite du télétravail.
- ▶ **Enjeux et conséquences des transformations organisationnelles du travail** : conditions d'émergence et conséquences de nouveaux modes d'organisation du travail (sur le travail, la santé, la QVT, les relations de travail).

« *Se former tout au long de la vie* »

Lieu

Université Paris Nanterre
Bâtiment de la Formation Continue
200 avenue de la République
92001 Nanterre Cedex

Cette formation fait partie de la gamme « Formations courtes » développée en commun par l'université Paris Nanterre, l'université Paris 8 et le Cnam Île-de-France. Elle est soutenue par le Ministère de l'enseignement supérieur, l'université Paris Lumières et le CESI dans le cadre de l'AMI « Pilotes FTLV 2017 ».



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

